

COMMISSION ENFANCE ET ÉDUCATION

**Compte-rendu de la réunion du mardi 8 septembre 2015 à 18h30
dans la salle 6 du bâtiment 144, route de Thionville,**

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la dernière commission

1. Désaffectation de l'immeuble 19 rue du Cambout à Metz.
2. Convention de partenariat d'éveil à l'Art et à la Culture au profit des enfants de 0 à 10 ans entre la Ville de Metz / ludothèque de l'Amphithéâtre et le Centre Pompidou Metz.

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjoint au Maire.

- Madame Anne HOMMEL, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller délégué, membre suppléant

- Monsieur Yann LE BOLLOCH, DGA Solidarités et Familles,
- Madame Isabelle SOUDIER-SPETZ, Directrice de la Petite Enfance
- Madame Laetitia JOPPIN, Chef du service Action éducative au Pôle Éducation,
- Madame Géraldine PILLARD-BOQUET, Chargée de mission PEL au Pôle Éducation

Etaient excusé(e)s/ absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère municipale, membre titulaire
- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère municipale, membre suppléant,
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire,

- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MOREL, Conseillère déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller municipal, membre suppléant.

Madame BORI, Présidente de la Commission ouvre la séance à 18 heures 45 et remercie les élus de leur présence.

Le compte-rendu de la dernière Commission est approuvé.

Madame BORI donne des éléments d'informations relatifs à la rentrée scolaire 2015.

Pour cette rentrée scolaire, elle informe les membres de la Commission de l'ouverture de 11 classes et de la fermeture de 9 classes. Elle précise qu'un maintien de classe est à noter puisqu'en juin, une classe maternelle des Hauts de Vallières a fermé mais que cette dernière a été réouverte à la rentrée suite au comptage réalisé par l'Éducation Nationale.

En ce qui concerne les effectifs, on note une stabilité par rapport à l'année précédente. Les chiffres définitifs ne seront connus qu'en octobre, une fois les radiations transmises par les directeurs d'écoles et validation de l'Éducation Nationale.

Madame BORI informe qu'une classe pour enfants atteints d'autisme a été mise en place à l'école de La Moineaudière. C'est une initiative unique dans le Département qui permet à des enfants atteints d'autisme de leur permettre de vivre une scolarisation adaptée au sein d'une école maternelle.

Par ailleurs, l'été a été mis à profit pour réaliser des travaux dans les écoles. Le chantier le plus important est celui de Magny qui se fera en 3 phases qui à terme doit permettre de réintégrer tous les effectifs de maternelle dans le bâtiment de plein pied.

Madame BORI informe que des travaux d'extension du restaurant scolaire Auguste Prost vont être réalisés. Le gros œuvre démarrera pendant les vacances de la Toussaint.

Madame BORI précise que le restaurant scolaire de la Corchade fonctionne depuis le 1^{er} septembre. Ce nouveau bâtiment qui regroupe un restaurant scolaire et des salles d'activités pour le périscolaire en un seul lieu sera inauguré par Monsieur le Maire, le 3 octobre.

Madame BORI explique que le plan numérique se met en place. La période estivale a permis de mettre en œuvre les premières actions de ce plan par des travaux de câblage et l'installation de film "Veleda" les classes de CM2, CLIS et CLIN, qui se verront dotés pendant les vacances de la Toussaint de matériel informatique.

Madame BORI informe que le périscolaire du soir a démarré. Quelques ajustements se font avec les structures organisatrices sur la gestion quotidienne. En effet, il est demandé aux associations une tolérance concernant les enfants d'une même fratrie fréquentant deux accueils périscolaires distincts car les familles ne peuvent pas les récupérer en même temps, il est demandé aux structures organisatrices du périscolaire de ne pas facturer une heure en plus pour le deuxième enfant récupéré.

1^{er} Point : Désaffectation de l'immeuble 19 rue Cambout à Metz.

Madame Laëtitia JOPPIN présente le rapport visant à désaffecter du patrimoine scolaire cet immeuble afin de pouvoir le présenter à la vente.

En effet, l'immeuble occupé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Moselle est actuellement vacant suite au déménagement le 3 juillet 2015 de cet

établissement vers l'école supérieure du professorat de l'Éducation Nationale à Montigny-les-Metz.

*Avis favorable de la Commission de l'Éducation
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

2^{ème} Point : Convention de partenariat d'éveil à l'Art et à la Culture au profit des enfants de 0 à 10 ans entre la Ville de Metz / ludothèque de l'Amphithéâtre et le Centre Pompidou Metz.

Madame HOMMEL et Mme FERRARO s'interrogent sur les possibilités d'accueil occasionnel au sein des établissements d'accueil du jeune enfant municipaux et suggèrent de mieux communiquer sur cette offre encore méconnue.

Elles soulignent notamment l'intérêt que présente cette offre d'accueil pour permettre aux enfants d'effectuer une rentrée paisible à l'école maternelle, ainsi que sur les incidences positives de cet accueil quant à l'apprentissage du langage, et notamment du français pour les enfants allophones.

*Avis favorable de la Commission de l'Éducation
Proposition de rapporteur : Madame Myriam SAGRAFENA*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI